



Ordre des technologues  
en **imagerie médicale**,  
en **radio-oncologie** et en  
**électrophysiologie médicale**  
du Québec

# INSTRUCTIONS POUR LES EXAMENS EN LIGNE SUR NEXAM



Le présent document peut être consulté sur le site Web

de l'Ordre des technologues en imagerie médicale,  
en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec,  
dont l'adresse est : [otimroepmq.ca](http://otimroepmq.ca)

**Ordre des technologues en imagerie médicale,  
en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec**

6455 rue Jean-Talon Est  
Bureau 401  
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8

|              |                |
|--------------|----------------|
| Téléphone :  | 514 351-0052   |
|              | 1 800 361-8759 |
| Télécopieur: | 514 355-2396   |



## RÈGLES GÉNÉRALES

---

- Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 12h00 pour faire les tests techniques de votre appareil.
- Seul l'ordinateur utilisé pour l'examen est autorisé.

Les appareils suivants sont autorisés :

- Ordinateur de base
- Chromebook
- Microsoft surface

Les appareils suivants ne sont pas autorisés :

- Cellulaire
- Aucune tablette (iPad, Fire tablette amazon, Samsung galaxie pad)
- Le navigateur Chrome est obligatoire
- Se référer aux exigences technologiques :  
<https://help.nexam.io/fr/articles/11637060-exigences-techniques-minimales-et-recommandees>
- L'examen doit être rédigé sur un seul écran.
- Il est interdit de consulter toute ressource papier ou électronique (PDF, livres, notes).
- Une feuille blanche est autorisée (avec crayon, efface), vous devrez la montrer à la caméra recto/verso, au début et à la fin de l'examen.
- L'évaluation débute lorsque vous cliquez sur « Débuter l'évaluation » et la minuterie ne peut être arrêtée.
- Seule la calculatrice numérique intégrée à NEXAM est autorisée, afin de vous familiariser avec, voir le lien suivant: <https://www.geogebra.org/scientific>
- Une seule tentative d'examen est permise.

## EXIGENCES DURANT L'EXAMEN

---

- Vous devez débiter l'examen à l'heure prévue, un retard de plus de 30 minutes sera considéré comme une absence et vous n'aurez pas accès à votre examen.
- Vous devez demeurer en tout temps dans le champ de la caméra, visage et épaules visibles.
- Vous devez garder le silence complet: **pas de lecture à voix haute, pas de mouvement des lèvres.**
- Les écouteurs et casques sont interdits.
- Aucun fond d'écran ou floutage: l'arrière-plan doit être visible.
- Aucun autre application ou site Web ne doit être ouvert. Seule la plateforme Nexam est autorisée.



- Vous n'avez le droit à aucun matériel (papier ou informatique, à l'exception de la feuille blanche autorisée). Assurez-vous de n'avoir rien sur votre bureau.
- Toute communication (réseaux sociaux, messagerie, etc.) est strictement interdite.
- Une connexion Internet stable est requise.
- L'usage d'intelligence artificielle générative est interdit.

Aucune pause n'est prévue durant l'examen. Il est interdit de quitter son poste, incluant pour aller à la salle de bain. En cas de situation urgente, vous devez communiquer avec Nexam afin d'obtenir une autorisation exceptionnelle.

Si vous portez un couvre-chef ou un couvre-visage, vous devez vous identifier avant le début de l'examen et chaque fois que vous quittez et revenez dans le champ de la caméra.

Si vous avez des commentaires à faire en lien avec l'examen, vous pourrez le faire via le sondage qui vous sera accessible à la fin de l'examen (après avoir soumis l'examen).

## SURVEILLANCE

---

- L'examen est soumis à la vidéosurveillance et au partage d'écran pour toute sa durée.
- Le partage de la caméra et de l'écran **doit demeurer actif pendant toute la durée de l'examen. Il est strictement interdit de les désactiver une fois l'évaluation commencée.**
- Les enregistrements servent à détecter les irrégularités.
- Toute activité anormale entraîne une analyse approfondie des vidéos de surveillance par l'Ordre.

## COMPORTEMENTS INTERDITS

---

- **Le plagiat, la tricherie ou toute tentative de reproduction du contenu de l'examen (capture d'écran incluse) sont strictement interdits.**
- Toute infraction sera signalée à l'Ordre et peut entraîner des sanctions, incluant la note de 0.

## SAUVEGARDE ET ACCÈS

---

- La sauvegarde est automatique.
- Si le navigateur est fermé par erreur, vous pouvez retourner à l'examen depuis le tableau de bord, mais le temps continue de s'écouler.
- À la fin de la période allouée, l'examen est soumis automatiquement.



## EXIGENCES TECHNIQUES

---

- Lorsqu'une image dans une question nécessite un agrandissement, l'image est présentée dans la visionneuse de droite. Vous pouvez cliquer sur le (+) pour ajuster le zoom.
- En cas de lenteur, attendez quelques secondes puis actualisez au besoin. Vous devrez partager votre écran à nouveau.
- La plateforme permettra de reprendre l'examen à l'endroit où vous étiez.

## DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

---

En cliquant sur « Débuter l'évaluation », vous vous engagez à :

- Compléter l'examen seul(e), sans aide ;
- Ne pas communiquer avec qui que ce soit ;
- Ne pas effectuer de recherche ni consulter de ressources externes;
- Préserver la confidentialité du contenu de l'examen.

**Toute suspicion de tricherie ou de non-respect des règles entraîne une analyse. Si une infraction est confirmée, la note de 0 sera attribuée.**

**J'atteste être la seule personne autorisée et avoir compris les instructions**





Ordre des technologues  
en **imagerie médicale**,  
en **radio-oncologie** et en  
**électrophysiologie médicale**  
du Québec

6455, rue Jean-Talon Est,  
Bureau 401  
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8  
[otimroepmq.ca](http://otimroepmq.ca)